



UNION RADIO SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

COMITE NATIONAL FRANÇAIS DE RADIOELECTRICITE SCIENTIFIQUE

SIEGE SOCIAL : ACADEMIE DES SCIENCES, QUAI DE CONTI - PARIS

Président : Jean-Benoît AGNANI

Le 24 novembre 2020

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2020

Lieu : Zoom <https://telecom-paris.zoom.us/j/97378239629?pwd=ZmxLc1UzUE5CbExMb2tUNUVKV0Z1dz09>

Participants : 50 personnes

Ordre du jour

- Accueil
- Mot d'accueil par le président
- Motivation de l'AG par le président
- Modalités du vote par le secrétaire général
- Vote sur le report des élections du bureau
- Vote sur le report des élections des commissions
- Annonce des résultats par le secrétaire général
- Conclusion, remerciements aux présents et aux votants, par le président
- Clôture de l'AG
- Divers

Accueil

Organisée par AS, Secrétaire Général d'URSI-France, l'assemblée générale s'est tenue en visioconférence par Zoom :

<https://telecom-paris.zoom.us/j/97378239629?pwd=ZmxLc1UzUE5CbExMb2tUNUVKV0Z1dz09>

AS accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Mot d'accueil par le président

URSI-France est resté actif en 2020. Les JS'20 se sont terminées le jour de fermeture de Télécom-Paris pour cause du confinement COVID-19. L'AGSS 2020 de l'URSI prévue à Rome du 29 août au 5 septembre 2020 a été reportée d'une année (28 août au 4 septembre 2021). La structure d'URSI-France est calée sur celle de l'URSI. Un consensus au niveau du bureau a été de reporter d'une année le renouvellement des membres du bureau et celui des Présidents et Vice-présidents des différentes commissions (A-K).

L'AGSS 2020 a toutefois existé en tant que symposium scientifique : Les contributions sont disponibles sur le site de l'URSI :

<http://www.ursi.org/proceedings/procGA20/programme.html>

Par contre les autres activités n'ont eu lieu : business meeting, conseil de l'URSI, ..., etc. Elles sont décalées d'une année (28 - 4 septembre 2021). L'AGSS 2021 aura lieu en mode hybride : mi-distanciel, mi-présentiel.

D'autre part ATRASC est reporté de 2021 à 2022 et APRASC de 2022 à 2023

Les JS'21 d'URSI-France initialement prévues en 2021 sous la présidence de François Grillot sont reportées en 2022 en mode pure présentielle. Elles seront remplacées par une édition réduite mi-présentielle, mi-distancielle en 2021. Les remises de la médaille et du prix de thèse seront organisées en mode présentiel.

Motivation de l'AG par le président

Le cycle triennal de l'URSI devient donc quadriennal. Le bureau d'URSI-France souhaite rester synchrone avec la structure de l'URSI.

Les membres du bureau et des commissions (Président, Vice-présidents), élus sur 3 ans deviendraient de fait élus sur 4 ans.

L'organisation d'une assemblée générale extraordinaire est nécessaire, compte tenu des statuts pour valider ce changement du fonctionnement d'URSI-France (report des élections d'une année).

Un vote est donc nécessaire pour le report des élections des membres du bureau d'une part et du report des élections des membres des commissions (président et vice-présidents).

Modalités du vote par le secrétaire général

AS, secrétaire général, propose les modes possibles de vote : vote à main levée, vote par bulletin secret (mise en place d'un doodle). La facilité (vote à main levée) a été adoptée à l'unanimité.

Vote sur le report des élections du bureau

Les résultats des votes sont : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 50.

Vote sur le report des élections des commissions

Les résultats des votes sont : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 50.

Annnonce des résultats par le secrétaire général

Le report des élections des membres du bureau d'une part et des membres des différentes commissions a été approuvé à l'unanimité. L'élection du nouveau bureau aura donc lieu en 2022 et l'élection des nouveaux membres des commissions aura lieu en 2023.

Les membres du bureau ayant tous donné leur accord pour rester en place une année de plus, le bureau est reconduit pour une année

Chacun des présidents/vice-présidents de commission sera consulté individuellement sur son acceptation du report. Dans le cas contraire une élection intermédiaire spécifique sera réalisée.

Conclusion, remerciements aux présents et aux votants, par le président

Le président et le secrétaire général remercient les participants pour avoir participé au vote.

Clôture de l'AG

Le secrétaire général clos l'assemblée générale extraordinaire d'URSI-France.

Divers

Différentes informations ont été échangées à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire :

Le crash du satellite Taranis (Pierre Bauer). Une étude de relance du programme est en cours au CNES. Une erreur humaine serait à l'origine du crash.

La détérioration accidentelle, suite à une tempête, du radiotélescope d'Arecibo (Sébastien Célestin, Pierre Bauer). Une pétition pour demander la réparation et la poursuite du programme du radiotélescope et du radar télescope (études des planètes et des astéroïdes).

Une nouvelle version du site web d'URSI-France a été mise en place. L'annuaire et l'outil de vote ne fonctionne pas pour l'instant. Toute détection d'anomalie est à remonter au secrétaire général.

Le secrétaire général demande de rediffuser largement dans les laboratoires l'appel à candidature pour le prix de thèse.

Un point sur la réalisation des CRAS et de la revue REE, suite au JS'20 a été présentée (Joe Wiart).

Un problème de CEM entre les antennes 5G et les altimètres dans les aéroports a été évoqué. Une stratégie pour lutter contre les interférences a été mise en place.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du bureau élargi aura lieu le vendredi 27 novembre 2020 par Zoom.